



À ne pas oublier

Le questionnaire doit être signé par toutes les personnes titulaires du bail.

À joindre avec le questionnaire

- L'avis d'imposition ou de non imposition COMPLET reçu en 2022 (sur les revenus de l'année 2021) pour CHAQUE MEMBRE DU FOYER.
- Si le revenu actuel du foyer a diminué d'au moins 10 % par rapport à l'année précédente, fournir ÉGALEMENT les justificatifs (fiches de paie, notifications PÔLE EMPLOI, ...).
- Si votre situation familiale se modifie d'ici le 1^{er} janvier, le signaler à l'Antenne qui gère votre dossier (voir coordonnées au dos).



1 MOIS

La loi du 04/03/1996 oblige les destinataires de l'enquête à répondre dans un délai d'un mois. À défaut, et après mise en demeure restée sans réponse pendant 15 jours :

- Le SLS, calculé selon le coefficient forfaitaire, sera imputé sur vos prochains avis d'échéance,
- L'OPAC DE LA SAVOIE percevra une indemnité pour frais de dossier.



5 Antennes à votre **service**

Du lundi au vendredi
Accueil physique : 10h-12h / 14h-16h
Accueil téléphonique : 8h30-12h / 14h-16h

AIX-LES-BAINS

55 chemin
des Moellerons
73100 Aix-les-Bains
04 79 35 21 13
aixlesbains@opac73.fr

**BASSIN
DE CHAMBÉRY**

7 rue J. Girard-Madoux
73024 Chambéry cedex
04 79 68 21 90
chambery@opac73.fr

COMBE DE SAVOIE

135-155 rte de Chavort,
RD 1006
73800 Montmélian
04 79 84 37 60
combesavoie@opac73.fr

MAURIENNE

125 forum St-Antoine
73300 St-Jean-
de-Maurienne
04 79 59 80 08
maurienne@opac73.fr

TARENNAISE

301 av. des Salines
Royales
73600 Moûtiers
04 79 24 25 25
tarentaise@opac73.fr



www.opac-savoie.fr



**ENQUÊTE SOCIALE
ET SUPPLÉMENT
DE LOYER DE
SOLIDARITÉ (SLS)**

ILLUSTRATIONS : STUP - AGENCE D'ORDINE - RCS 3814281814 - SEPTEMBRE 2022



www.opac-savoie.fr

Suivez-nous !



Qu'est-ce que l'enquête sociale ?

Tous les 2 ans, l'ensemble des organismes HLM de France sont tenus légalement d'envoyer aux locataires une enquête sur les ressources et la situation sociale et familiale de chaque foyer.

Ces informations sont utilisées :

- Au niveau national pour une analyse sociale des locataires d'organismes sociaux
- Au niveau local pour actualiser les situations de chacun au regard du Supplément de Loyer de Solidarité (SLS)

Qui est concerné par le SLS ?

Tout locataire dont les revenus sont désormais supérieurs aux plafonds de ressources réglementaires pour obtenir un logement social. L'enquête SLS a lieu chaque année.

Le SLS est appliqué dès que les ressources dépassent de plus de 20 % les plafonds réglementaires. Le montant du SLS est calculé conformément aux textes législatifs en vigueur.

Déroulement de l'enquête

1 Les locataires reçoivent un questionnaire courant octobre à renvoyer **obligatoirement** dans un délai d'un mois avec les pièces demandées

L'OPAC DE LA SAVOIE analyse chaque dossier

3 Si le locataire est soumis au SLS, il reçoit un courrier l'informant du montant imputé sur son loyer

Comment remplir le questionnaire ?

1- TITULAIRE DU BAIL ET CONJOINT (personnes mariées, pacsées ou vivant en concubinage)			
LOCATAIRE SIGNATAIRE DU BAIL		CONJOINT	
TITRE M.	Mme	TITRE M.	Mme
NOM		NOM	
Nom de jeune fille		Nom de jeune fille	
PRENOM		PRENOM	
Né(e) le		Né(e) le	
Tél. Portable :		Tél. Portable :	
E-Mail :		E-Mail :	

2 - VOTRE SITUATION FAMILIALE AU 01.01.2022 :	Marié	Pacsé	Concubin
☒ Si votre situation familiale actuelle est différente de celle figurant sur votre avis d'impôt reçu en 2021 (sur les revenus de l'année 2020), joignez à la présente enquête les justificatifs (exemple : jugement de divorce, certificat de décès, ordonnance de non-conciliation, photocopie du livret de famille en cas de naissance, mariage, présence de nouveaux occupants, etc...)			
☒ Procéder de même pour tout changement intervenant d'ici le 01.01.2022			

3 - AUTRES SIGNATAIRES DU BAIL			
TITRE M.	Mme	TITRE M.	Mme
NOM		NOM	
Nom de jeune fille		Nom de jeune fille	
PRENOM		PRENOM	
Né(e) le		Né(e) le	
Tél. Portable :		Tél. Portable :	
E-Mail :		E-Mail :	

4 - ENFANT(S) ET AUTRES OCCUPANT(S) DU LOGEMENT						
NOM	PRENOM	NE(E) LE	LIEN DE PARENTE	Présent sur AVIS D'IMPOSITION de l'un des TITULAIRES DU BAIL ?		Mode de garde des enfants mineurs en cas de séparation des parents
				Oui	Non	

5 - Nombre total de personnes vivant au foyer :		
6 - Y a-t-il des membres de votre foyer titulaires de la carte Mobilité Inclusion Mention Invalidité ?	Oui	Non
Si oui, indiquez ci-dessous leurs noms et joindre une copie de chaque carte		

COCHER UNE CASE POUR CHAQUE PERSONNE	PROFESSION	VOUS EXERCEZ UN EMPLOI			VOUS N'EXERCEZ PAS D'EMPLOI				
		CDI (1) ou Fonctionnaire	CDD (2)	Artisan Commerçant Profession libérale	Sans emploi inscrit à Pôle emploi	Apprenti	Etudiant	Retraité	Autre inactif (3)
		LOCATAIRE							

COCHER UNE CASE POUR CHAQUE PERSONNE	8 - ALLOCATIONS RECUES (CAF, MSA, MGEN, POSTE, ETC...)					AUCUNE DES PRESTATIONS MENTIONNEES CI-CONTRE
	(1)	(2)	(3)	(4)		
	AAH	ASV	RSA	AUTRE		
LOCATAIRE						

Pour information, les données à caractère personnel recueillies au titre du présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'OPAC DE LA SAVOIE en application de l'article L. 101-1 et L. 441-9 du code de la construction et de l'habitation. Ce traitement a pour objet le recouvrement du supplément de loyer de solidarité (SLS) et l'établissement d'un rapport statistique sur l'application du SLS dans le département transmis au préfet.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, et d'effacement dans les conditions prévues par la loi, que vous pouvez exercer en adressant directement votre demande à l'adresse dpo@opac73.fr (sous réserve de joindre un justificatif d'identité à votre demande).

L'OPAC DE LA SAVOIE vous informe de la possibilité de saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr>

Les données sont conservées 4 ans pour satisfaire aux besoins d'enquêtes et de contrôles auxquels l'OPAC DE LA SAVOIE est soumis.

Vérifier les informations pré-remplies et les modifier si besoin. Elles concernent les personnes signataires du bail.

Si votre situation familiale change, joindre les justificatifs (ex : jugement de divorce, certificat de décès, acte de naissance, de mariage, présence de nouveaux occupants...).

Sont mentionnées les autres personnes signataires du bail. **Vérifier les informations et les modifier si besoin.**

Indiquer la charge fiscale de chaque occupant du logement. En cas de séparation, préciser le mode de garde pour les enfants mineurs.

Le nombre, connu par l'OPAC DE LA SAVOIE, de personnes vivant dans votre logement y compris vous-même est indiqué. **Modifier l'information si nécessaire.** Chaque titulaire de la carte Mobilité Inclusion mention Invalidité doit fournir une copie.

Inscrire l'activité des occupants. Cocher une case pour chaque occupant.

Mentionner les allocations perçues par chaque occupant.

